



”Donner en français l’illusion du créole” – Mélanges de langues et frontières linguistiques - Positions de linguistes sur l’écriture littéraire

Cécile Van den Avenne

► To cite this version:

Cécile Van den Avenne. ”Donner en français l’illusion du créole” – Mélanges de langues et frontières linguistiques - Positions de linguistes sur l’écriture littéraire. Brasseur, P., Véronique, D. Mondes créoles et francophones, Mélanges offerts à Robert Chaudenson, L’harmattan, pp.41-50, 2007. <halshs-00356211>

HAL Id: halshs-00356211

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00356211>

Submitted on 26 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Van den Avenne C. (2007) « Donner en français l'illusion du créole - Mélanges de langues et frontières linguistiques - Positions de linguistes sur l'écriture littéraire » in Brasseur P., Véronique D. (ed.) *Mondes créoles et francophones, Mélanges offerts à Robert Chaudenson*, Paris, L'Harmattan.

En 1986, l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau publiait son premier roman, *Chronique des sept misères*. Il fut reçu, par les critiques français (i.e. : de la métropole), comme illustrant une nouvelle forme d'écriture, dans un français donnant une impression d'étrangeté langagière (reste souvent citée la phrase de Proust du *Contre Sainte-Beuve* : « les beaux livres sont écrits dans une langue étrangère »), un français enrichi, revivifié (et l'on peut noter les parallèles nombreux faits par la critique entre cette écriture et celle de Rabelais ou des écrivains de la Pléiade) et que Kundera, lui donnant ainsi une forme de consécration, appellera « français chamoisé »¹.

Si ce livre a fait l'objet d'un accueil enthousiaste en France – et il en sera de même de tous les romans suivants de Chamoiseau, jusqu'au prix Goncourt en 1992 pour *Texaco* - il déclenche au contraire des polémiques en Martinique au sein des militants créolistes. En effet, certains parmi ceux-ci crièrent à la trahison : en écrivant en français et dans un français en quelque sorte enrichi par le créole, Chamoiseau a donné sa préférence au français, et, de ce fait, desservi la cause du créole. Les critiques les plus vives et les plus médiatisées sont celles de Raphaël Confiant, écrivain et militant linguiste, et Jean Bernabé, linguiste créoliste².

Suite à la sortie de son second roman, *Solibo Magnifique* (1988), la revue *Antilla* titre : « Les universitaires et les critiques répondent : Faut-il brûler Patrick Chamoiseau ? » (n°11, déc. 1988-janv.1989)³. On peut y lire notamment l'analyse de Jean Bernabé, qui parle à propos du style de Chamoiseau « d'une exploitation détournée et subreptice de la langue créole au bénéfice de la littérature dite de langue française » et poursuit « je serais personnellement désolé qu'il fasse école en l'aspect le plus superficiel de sa créolité, celle par où risquent de se générer de médiocres mésolectisants (avec explication en note : « ceux qui utilisent une langue hybride, qui n'est donc ni du français ni du créole ») » (1988-1989 : 40). Quelques années auparavant, il écrivait dans sa thèse de doctorat : « Le créolisme littéraire est la marque la plus évidente de l'impasse dans laquelle l'Histoire a enfermé dans nos pays une esthétique romanesque de type réaliste et/ou populiste. Sa pratique renvoie à une infirmité fondamentale : le créole n'est pas (encore) la langue du roman. » (Bernabé, 1983 : 233-234). Douze ans plus tard, dans un entretien avec Delphine Perret, Jean Bernabé revient sur ses réticences concernant ces pratiques stylistiques : « je me disais : si l'on peut lire une œuvre en français qui donne l'illusion du créole, jamais le peuple antillais ne va se fatiguer à lire du créole. » (Perret, 2001 : 24).

Mon propos sera de rendre compte de l'évolution des discours au sein des militants créolistes en Martinique autour de la pratique littéraire dite du « créolisme » - c'est-à-dire cette pratique qui consiste à produire en français des calques du créoles ou des emprunts créoles francisés, pratique repérée chez des écrivains aussi divers que Jacques Roumain, ou Saint-John Perse et

¹ « Chamoiseau n'a pas fait un compromis entre le français et le créole en les mélangeant. Sa langue c'est le français bien que transformé, non pas créolisé (aucun Martiniquais ne parle comme ça) mais chamoisé » (Kundera, 1991).

² A ce propos lire ce qu'écrit Delphine Perret au sujet de la sortie de *Chronique des sept misères* (Perret, 2001 : 145-146). Cet article doit beaucoup à son travail d'entretiens et d'investigations menés en Martinique.

³ On peut noter que la revue *Antilla*, créé en 1981, est largement devenu un forum pour les auteurs de la créolité, et que Raphaël Confiant et Patrick Chamoiseau y publie régulièrement.

qui devient trait spécifique d'un style qui se constitue presque en école, à travers l'écriture de Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, à partir de la fin des années 1980. J'essaie ici de mettre en regard les théories et positions idéologiques de la linguistique militante et les écrits de réflexion poétique et propos tenus sur leur propre pratique par les écrivains s'inscrivant dans le mouvement de la créolité, à savoir ce mouvement qui se reconnaît dans l'ouvrage manifeste, *Eloge de la créolité*, publié en 1989 par Patrick Chamoiseau, Jean Bernabé et Raphaël Confiant ; il s'agira donc de comprendre le lien qui se joue entre un type particulier de réflexion linguistique, très militant, et une création littéraire qui a des liens avec ce militantisme.

En préambule, un détour semble nécessaire, qui permette de comprendre les positions linguistiques militantes, dans le contexte sociolinguistique qui est celui de la Martinique.

La linguistique militante créoliste en Martinique, la théorie de la déviance maximale

Aux Antilles, français et créole sont souvent décrits comme participant d'une situation de diglossie : répartition fonctionnelle des langues couplées à une répartition hiérarchique entre langue dite basse ou minorée (dite aussi basilecte) et langue haute ou minorante (dite aussi acrolecte). Entre ces deux pôles, se situe une zone interlectale, zone où se produit le contact de langue. Et ce contact inégal engendrerait chez tout créolophone « un véritable système gallicisant » (Orjala, 1970, cité par Bernabé, 1983 : 62) qui « expliquerait les intrusions de traits français » dans le créole (Bernabé, *ibid.*) aboutissant à ce que certains linguistes créolistes ont repéré comme étant un processus de décréolisation.

Les années 1970 voient en Martinique la structuration d'un mouvement militant autour des questions linguistiques, qui lie revendications linguistiques et culturelles et revendications politiques. C'est en 1976 qu'est créé le GERECE (Groupe d'Etudes et de Recherches en Espaces Créolophones⁴), autour de Jean Bernabé, dont le but est l'étude et défense de tous les créoles dits à base lexicale française, parlés dans les Antilles, Guyane et Océan Indien. L'idée des membres du GERECE est de favoriser l'intercommunication entre locuteurs créolophones, et l'un de leurs projets est d'aboutir à un système graphique commun (ceci n'est pas sans rappeler le militantisme linguistique pan-occitan) d'inspiration phonétique, proposé en 1975 et adopté par ses militants, et ayant pour souci de rompre avec une graphie francisante (dite « étymologique »). Le GERECE se retrouve donc avoir un rôle normatif : par la normalisation de l'orthographe mais également par l'application d'un principe de « déviance maximale » d'avec le français, c'est-à-dire par des pratiques visant à construire une variété de créole la plus éloignée possible du français, et qui se fait notamment critique des pratiques de créole très francisé des médias (radio et télévision)⁵.

Raphaël Confiant, à la fois écrivain et militant linguiste, dont la production écrite en créole est très importante dans les années 1970-1980, est représentatif de cette inscription idéologico-linguistique : il écrit un créole dans lequel il introduit néologismes et emprunts « pan-créoles », notamment emprunts au créole haïtien. Le but est d'enrichir le créole, faire le lien entre les différents créoles, et préférer aux emprunts français des néologismes et emprunts créoles, manière d'évacuer des lexèmes jugés trop français⁶ (ainsi l'exemple, de *djenndan* ou

⁴ Devenu depuis GERECE, ... et francophones ; l'évolution du sigle et de l'appellation laisse voir l'évolution des positions.

⁵ Créole francisé que Confiant, reprenant une expression de Bernabé à propos du français créolisé (voir infra), qualifie de « créole mulâtre » (Confiant, 2001 : 14).

⁶ Et donc de parer à ce qui peut-être conçu comme un « handicap lexical » du créole : « *Créole et français sont des langues parentes, mais cette parenté est presque exclusivement lexicale. [...] parce qu'il est dépendant lexicalement, le créole n'a pas de sémantique propre. [...] En clair, la langue créole est sous assistance lexicale.*

gen-a-dan, litt. « gaine des dents » pour « gencive » ou *jansiv* utilisé par les créolophones⁷). Cette stratégie d'écriture proposée a pu subir comme critique qu'elle a le désavantage de rendre les textes peu accessibles, voire artificiels, même pour les intellectuels créolophones⁸ ; et certains d'ironiser sur la publication par Confiant d'un dictionnaire permettant de lire ces ouvrages.

La pratique réelle, quotidienne, des locuteurs créolophones, est marquée par le mélange et l'alternance codique, créant ce que certains décrivent comme un continuum du créole au français⁹. *La charte culturelle créole* du GEREK dénoncent les pratiques de mélange et leur fixation, que ce soit en créole ou en français, dans un souci des frontières linguistiques, permettant en fait la protection de la langue dominée, à savoir le créole. Dénonçant les pratiques de mélange, il dénonce l'usage, en français, de ce que l'on nomme créolisme, notamment dans l'utilisation littéraire, utilisant à leur propos le terme de « marronisme » (par référence aux esclaves en fuite dit esclaves marrons). La pratique du créolisme peut avoir, pour Bernabé, un aspect positif en tant que « *manifestation de l'identité d'un peuple dominé et [d'] une révolte inconsciente (en acte) contre les structures de la langue dominante* » et parce qu'il peut être « *alors porteur d'une subversion à l'intérieur des mécanismes grammaticaux du français* » (Bernabé, 1983 : 233)¹⁰. Cependant, c'est son aspect négatif qu'il met d'abord en avant, négatif parce que le créolisme « *correspond à une lutte inorganisée du créole menée sur un terrain qui n'est pas le sien propre mais celui de la langue dominante. Il conduit au français régional et non pas à la promotion du créole* » (*ibid.*). Ce français créolisé est dit aussi, par une analogie ethno-raciale (pour le moins suspecte), « *mulâtre sociolinguistique* » (Bernabé, 1983 : 211). On relèvera à la fois l'isotopie guerrière présente dans ces discours, ainsi que l'idéologie de la pureté linguistique qui les sous-tend (et les inquiétants parallèles repérables avec une idéologie de la pureté raciale)¹¹.

Elle importe du français son lexique conceptuel et le phonétise » (Coursil, 1999 : 40, cité par Confiant, 2001 : 10).

⁷ Création expliquée et proposée par J. Bernabé, 1977 : 19. Reprise in Confiant, *Dictionnaire des néologismes créoles*, t.1, Ibis Rouge Editions, 2001, p.117.

⁸ Bernabé écrit, à propos de l'écriture de Confiant, que sa qualité principale au delà de ce qu'il repère comme « *embarras de toute sorte, naïvetés rhétoriques, lourdeurs stylistiques et scories* » est « *une tension vers la productivité maximale* » (Bernabé, 1983 : 285). C'est, selon lui, « *d'un rêve de koiné que participent les processus créatifs à l'œuvre ici. Non pas une langue commune qui transcenderait arbitrairement [...] les langues particulières, non pas un supra-créole ou un pan-créole, mais un intercréole.* » (*ibid.* : 289).

⁹ Glissant dans *Le discours antillais* raconte les manipulations que des automobilistes ont fait subir à un autocollant de prévention routière à coller derrière son véhicule, dont l'énoncé : « Ne roulez pas trop près » a été l'objet de différents processus de créolisation, suite à des découpages et déplacements : « Pas roulez trop près », « Pas roulez trop pre », « Pas roule trop près », « Roulez pas trop près », « Pas roule trop pre », « Pas oule trop pre », etc. (Glissant, 1997 : 603-607). L'anecdote rend compte d'une part des pratiques rusées, au sens où l'entend de Certeau dans *L'invention du quotidien* : « *la faiblesse en moyens d'information, en biens financiers et en "assurances" de toute sorte appelle un surcroît de ruse, de rêve ou de rire* » (Certeau, 1990 : XLIII). Par ailleurs, ces différents énoncés créolisés mettent en scène le continuum français-créole, aussi bien à travers les choix syntaxiques que graphiques. Le linguiste Lambert Felix Prudent a travaillé sur les phénomènes de mixtes et alternances français-créole.

¹⁰ On peut penser en contre-point à la leçon inaugurale de Barthes au Collège de France où il donne comme mandat à l'écrivain de « *tricher la langue* » : « *Cette tricherie salutaire, cette esquivé, ce leurre magnifique, qui permet d'entendre la langue hors-pouvoir, dans la splendeur d'une révolution permanente du langage, je l'appelle pour ma part "Littérature"* » (Barthes, 1978 : 16).

¹¹ On ne peut s'empêcher de penser que ce manifeste ici, dans le domaine linguistique, une forme de racisme différentialiste, tel que le définit Etienne Balibar, « *un racisme qui, à première vue, ne postule pas la supériorité de certains groupes ou peuples par rapport à d'autres, mais «seulement» la nocivité de l'effacement des*

Analyse d'une pratique rusée et critique du créolisme – Simone Schwarz-Bart lue par Jean Bernabé

Dans sa thèse publiée en 1983, Jean Bernabé proposait une analyse de la pratique du créolisme dans le roman de Simone Schwarz-Bart, écrivain guadeloupéenne, *Pluie et vent sur Télumée-Miracle* (Paris, Edition du Seuil, 1972). Il y décrit la présence du créole comme « présence-absence », rendant compte de phénomènes d'interférences souterrains et quasi-invisibles. On peut reprendre l'un des exemples qu'il décrit. Soit la phrase : *Heureusement, nous ne sommes qu'un lot de nègres dans une éternel attrape, sans maman, sans papa devant l'éternel* (*op.cit.* :15).

Il montre que si l'ensemble de cette phrase est grammaticalement française, différents choix lexicaux produisent cependant « *un écart stylistique évaluable [...] en fonction de l'appartenance ou non du lecteur à la créolophonie.* » (Bernabé, 1983 : 253) Pour ne prendre qu'un exemple, celui de « *Un lot* », expression française, elle peut également être lue comme la transposition du quantifieur créole *onlo* (beaucoup), dont il est l'origine. Ainsi, par ce choix lexical, se produit, ce que Bernabé décrit comme une « *dérive syntaxique qui est aussi une manière de régression vers l'origine* » (Bernabé, 1983 : 254), et ce choix stylistique peut être interprété comme étant « *l'exercice d'une écriture philologique au service d'une quête des commencements fondateurs de la culture créole.* » (*ibid.*)

Ces pratiques souterraines sont à distinguer, pour Bernabé, des pratiques de créolismes qui vont à l'encontre de la syntaxe du français standard, comme dans l'exemple suivant, énoncé en style direct libre, rapportable au maître blanc s'adressant à sa servante noire : *pas pleurer, ma fille, pas pleurer* (*op. cit.*, p.97), que Bernabé analyse comme calque parfait du créole : *pa pléré, mafî*. Bernabé souligne que, dans les choix narratifs de la romancière, seuls les maîtres usent de ces créolismes, qu'il qualifie de lapsus, les personnages noirs refusant, selon son interprétation, de jouer le jeu de la complicité linguistique avec les maîtres. La langue de la narration, que Bernabé nomme « *la langue indigène du roman* » est le français dit « *grammatical* ». Il est ainsi interprété : « *le choix, dans le roman, du français grammatical (par opposition aux naïvetés d'un français créolisé sans pertinence romanesque) n'est pas un choix opéré contre le créole, mais contre un certain créole : celui de la servilité ; celui de l'aliénation, celui qui se laisse piéger par la langue dominante et qui se croit souverain alors qu'il est dans la dépendance et le sillage du français.* » (Bernabé, 1983 : 265). Les choix de lectures de Schwarz-Bart - choix qu'il qualifie de rusés - rendraient compte d'une conscience sociolinguistique critique de la part de la romancière. La lecture de Bernabé est une lecture qui met en place un processus d'interprétation éthique (et non esthétique, pour reprendre une terminologie bourdieusienne) des phénomènes stylistiques.

Opposé à la pratique du créolisme comme phénomène massif à l'intérieur de la langue de la narration, le linguiste tend à s'ériger en attributeur de certificat de bonne conduite, départageant les bons et mauvais écrivains, selon des critères idéologico-stylistiques pourrait-on dire.

frontières (Balibar, 1988. : 32-33, c'est moi qui souligne). Ce racisme différentialiste s'inscrit dans des discours qui sont, l'explique Balibar « *autant d'élaborations intellectuelles du fantasme de prophylaxie ou de ségrégation (nécessité de purifier le corps social, de préserver l'identité du «soi», du «nous», de toute promiscuité, de tout métissage, de tout envahissement* » (Balibar, *op.cit.* : 28)

Van den Avenne C. (2007) « *Donner en français l'illusion du créole - Mélanges de langues et frontières linguistiques - Positions de linguistes sur l'écriture littéraire* » in Brasseur P., Véronique D. (ed.) *Mondes créoles et francophones, Mélanges offerts à Robert Chaudenson*, Paris, L'Harmattan.

Du créolisme honteux au créolisme comme procédé littéraire

Une quinzaine d'années plus tard, tout le monde semble avoir mis de l'eau dans son vin, ou du créole dans son français. En 1988, paraissent à la fois *Solibo Magnifique* de Chamoiseau et *Le nègre et l'amiral* de Confiant, premier roman en français publié par Confiant. En 1989, Bernabé et Confiant co-signent avec Patrick Chamoiseau, *Eloge de la créolité*, sorte de manifeste à dimension anthropologique et poétique, fondement de ce que l'on peut appeler le mouvement de la créolité.

Ce n'est pas mon propos de rendre compte ici de l'adhésion de l'ensemble de ce milieu à cette écriture en français créolisé : opportunisme, réponse à la demande des maisons d'éditions hexagonales. Confiant lui-même dit avoir commencé à écrire en français suite au succès de Chamoiseau et lassé de son peu d'audience en créole. Quels que soient les intérêts qui les sous-tendent, l'assouplissement des positions idéologiques des linguistes créolistes militants est remarquable. Le créolisme et le français créolisé sont désormais interprétés selon une axiologie positive, celle pointée par Bernabé lui-même (voir *supra*), à savoir comme inscription d'une subversion à l'intérieur même de la langue française, qui permet un usage identitaire de cette langue. L'adhésion à ce style d'écriture semble donc s'accompagner d'un renversement des valeurs idéologico-linguistiques, au point que la question de « l'illusion du créole » dénoncée par Bernabé est revendiquée par Confiant qui écrit vouloir « donner au lecteur antillais l'illusion de lire du créole » et ajoute : « aucun compliment ne me touche davantage que lorsqu'un lecteur me déclare avoir eu la curieuse impression d'avoir lu du créole à travers mes livres en français. » (Confiant, 1994 : 179-180).

Bernabé, quant à lui, dans un entretien, déclare à propos de cette pratique d'écriture : « c'est une langue littéraire fictive – personne ne parle comme ça, mais c'est une langue littéraire. C'est un code-mixing, un mélange de français et de créole, extrêmement subtil au niveau esthétique. Ce n'est pas du petit nègre, comme beaucoup ont pu le dire [Bernabé lui-même avait parlé de « français-banane »]. C'est l'élaboration d'un nouveau code, un code intermédiaire littéraire, qui a une puissance poétique à mon avis extrêmement forte » (interview avec Delphine Perret, *op.cit.* : 20).

Ainsi que l'écrit M.C. Hazaël-Massieux, on est passé « du créolisme honteux des années soixante [et en fait doublement réprimé : par l'institution scolaire soucieuse d'une « pureté » du français, par les créolistes militants y voyant un signe de la mort du créole¹²] au créolisme promu au rang de procédé littéraire » (Hazaël-Massieux, 1993 : 229).

Bernabé lui-même va se faire romancier, publiant en 2002 son premier roman, *Le bailleur d'étincelles*. Dans ses choix lexicaux et stylistiques plaqués¹³, ce roman peut presque être lu comme un pastiche, entreprise ironique de déconstruction, ce qu'il n'est sans doute pas, mais peut-être bien comme un attrape-nigaud, jouant à flatter un certain goût métropolitain pour

¹² En créole de la Martinique on désigne par « kawo » (expression que l'on retrouve en français régional dans la locution : « faire un carreau ») pour désigner « sur le mode de la dérision, un solécisme réalisé par un locuteur créolophone maîtrisant mal la langue française mais tenant absolument à la parler. » (Bernabé, 1983 : 67). Comme l'indique Bernabé, l'inverse n'existe pas, il n'existe pas de « terme s'appliquant à la pratique distordue qu'un non-créolophone ferait du créole. » (ibid.) « Il n'est pour s'en convaincre que de mesurer le rôle prépondérant, voire obsessionnel, que joue la notion de créolisme dans la pratique répressive de l'Ecole aux Antilles. Les autorités académiques aux Antilles ont, jusqu'à nouvel ordre, une position discontinuiste en ce qui concerne les relations du créole et du français. Mais ce discontinuisme est surdéterminé par la pratique de séparation du créole et du français, laquelle séparation vise, à terme, une éradication du créole. » (Bernabé, 1983 : 67).

¹³ Que Confiant décrit, dans la préface qu'il fait à l'ouvrage, comme « une langue à la fois précieuse, presque greco-latine par endroits, et étonnamment créole dans ses audaces lexicales et syntaxiques » (p.11) et plus loin comme « mélange savant de préciosités hellénistico-étymologiques et de cocasseries vieux-nègre » (p.14).

l'exotisme facile. En exergue, on peut lire cette fausse citation, dite « Prophétie d'Afarel Lechabe »¹⁴ : « *Le jour où tu pourras écrire noir sur blanc le mot « coucoune », tu seras mûr pour le roman.* » Le mot « coucoune », désignation populaire en français régional de l'organe sexuel féminin, est le titre d'un des premiers poèmes écrits en créole par l'Haïtien Oswald Durand (1900). On peut gloser de différentes manières cette fausse citation : « le jour où tu sauras appeler un chat un chat » (en l'occurrence parler de sexe sans détour), mais aussi en faire une lecture méta-linguistique : « le jour où tu pourras écrire du créole francisé, tu seras mûr pour le roman »¹⁵.

Donner l'illusion du créole à travers le français

Il est intéressant de s'arrêter sur ce que dit R. Confiant de sa pratique du français créolisé, d'une part parce qu'il est l'un qui s'exprime le plus sur des questions de technique d'écriture, d'autre part, parce qu'il a une double pratique d'écriture, en créole et en français et qu'il est proche de la « branche dure » des linguistes créolistes militants, voire au centre de toutes les polémiques.

Ce que dit Confiant de sa propre pratique d'écriture en français rappelle les analyses de Bernabé à propos de Simone Schwarz Bart. Dans une série d'entretiens accordés à Delphine Perret (2001), Confiant en effet dit préférer, aux emprunts au créole et créolismes à proprement parler, un lexique archaïque, qui lui permet une sorte de remontée étymologique. Pour ne prendre qu'un exemple parmi ceux qu'il cite : il utilise le mot *hallier* (quand Chamoiseau utilise le mot créole *razié*¹⁶), ce mot *hallier*, français, étant à l'origine du mot créole. Il utilise également le mot *bréhaïne*, pour stérile, dont est issu le mot créole *bwareng*. Il parle ainsi de construire une « supra langue francophone » (en un strict parallèle avec ses pratiques d'écriture en créole, supra-créole, pan-créole ou intercréole comme le dit Bernabé) en puisant dans le stock archaïque, dialectal mais également dans le stock lexical d'autres endroits de la francophonie : Suisse, Canada, ... Le créole transcrit se cantonne chez Confiant aux dialogues en style direct, et est toujours traduit. Confiant a derrière lui le travail lexical du GEREC auquel il a collaboré, l'élaboration d'un lexique pancréole, le travail de développement du vocabulaire créole et travail lexical de sa création en créole. Il applique ce travail à son écriture en français. Confiant parle alors de « mots piégés » : des mots qui ont un sens pour les francophones, et qui ont un autre sens pour les créolophones, son lecteur idéal (qu'il revendique comme tel) étant le lecteur antillais cultivé, capable de percevoir les doubles sens, et le jeu sur le rapport du créole au français. Comme dans l'analyse que fait Bernabé de Schwarz-Bart, on peut parler ici à propos du créole de présence-absence. La seule différence étant que ce qui est chez Schwarz Bart presque invisible, extrêmement souterrain devient surabondant chez Confiant, au point que certains ont pu parler de préciosité à propos de son

¹⁴ Il n'est pas besoin d'être très fin pour y reconnaître Raphaël « le chabin », soit Raphaël Confiant (le terme « chabin » désignant un type physique de métissage aux Antilles, et que Confiant revendique pour lui-même). Une autre fausse citation accompagne celle-ci en exergue, attribué à l'Oiseau-de-Cham, soit Chamoiseau. Dès le paratexte, le roman circonstruit, sur un mode potache, une sorte de communauté de l'entre-soi, destinataire de ce roman-pastiche.

¹⁵ Ou même superposer les deux : le jour où tu pourras parler de sexe avec des créolismes, puisque ainsi le rappelle Confiant dans la préface qu'il fait de ce roman : « *comme l'a, par ailleurs, brillamment démontré le linguiste Jean Bernabé, le noyau central du lexique de la langue créole [s'est] constitué autour des termes relevant de la sexualité* » (p.10), parler de sexe avec des créolismes pourraient être une manière de revenir à l'essence même de la langue créole...

¹⁶ Confiant interprète ce qu'il repère comme surabondance de créolismes chez Chamoiseau comme le signe d'une frustration vis-à-vis de l'écriture en créole. Lui-même, écrivant dans les deux langues, ne serait pas l'objet de cette frustration.

écriture. Il utilise en fait habilement ce que l'on pourrait appeler « le cousinage du français et du créole », cousinage qui est fait de liens à la fois diachroniques et diatopiques, pour reprendre une terminologie sociolinguistique ; ce qu'exprime Confiant lorsqu'il écrit dans ce chapitre intitulé « Questions pratiques d'écriture créole » d'un ouvrage collectif :

« N'oublions pas que la langue créole n'est au fond que du français arrêté (arrêté au début du XVII^e siècle) ou du français avancé comme disent les linguistes. Le créole est un fantastique conservatoire d'expressions à la fois d'ancien français et d'expressions normandes, poitevines ou picardes [...] » (Confiant in Ludwig, 1994 : 179). Et il ajoute, exprimant ainsi le souci certain qu'il a de son double lectorat : *« Je fais donc doublement plaisir : aux Français de l'hexagone parce qu'ils retrouvent une strate profonde et oubliée de leur propre langue ; aux créoles parce qu'ils ont le sentiment ou l'illusion de lire leur propre langue vernaculaire »* (ibid. : 180).

Détour : le créolisme comme exotisme – la position d'Edouard Glissant

En contre-point, j'aimerais faire un détour par ce que dit Edouard Glissant de la pratique du créolisme. Glissant qui ne s'inscrit pas dans le mouvement de la créolité, vis-à-vis duquel Chamoiseau ou Confiant peuvent avoir des attitudes complexes, de filiation revendiquée et de prise de distance. Sa position est critique vis-à-vis de l'usage du créolisme, qu'il juge ornementation exotisante, enjolivant le français au détriment du créole (ce en quoi il rejoint le premier Bernabé). Il déclare ainsi dans un entretien accordé à Lise Gauvin en 1991, sans référence précise aux littératures qu'il met en cause : *« ce qui prévaut aujourd'hui dans le panorama européen et français [...] c'est une espèce de réalité folklorique assez plate : le public français est tout à fait impressionné et fasciné par des réalisations para-exotiques qui sont très communes et même un peu vulgaires. Plus un écrivain accumule dans un texte de références extrêmement faciles et quasi exotiques à l'existence de sa langue qui est une langue, disons, maternelle opprimée, plus le public est content. »* (Glissant, 1996 : 114), et il poursuit : *« Les créolismes, les particularismes, les régionalismes, ce sont des manières de satisfaire, à l'échelle de la hiérarchie des langues, les grandes langues de culture. Et les gens sont très satisfaits. [...] c'est une consécration de la prééminence de certaines langues sur d'autres. Il y aurait des langues d'usage noble et des langues qui ne produisent que des régionalismes et des particularismes* (ibid. : 123).

Pour conclure

L'importance (volumétrique) des discours qui accompagnent l'écriture et la publication des textes des écrivains de la créolité peut témoigner de ce que la Québécoise Lise Gauvin désigne par le terme de « surconscience linguistique » de la part d'écrivains vivant une situation diglossique et pour qui le choix de code linguistique ne va pas forcément de soi (influençant par ailleurs les choix stylistique), elle témoigne en outre de l'enjeu politique des choix linguistique et stylistique dans ce contexte particulier de la Martinique contemporaine. Abandonnant le discours de la pureté linguistique, ces différents auteurs (écrivains et linguistes) mettent désormais en avant un discours du métissage (même si le mot même n'est jamais utilisé, remplacé habilement par ceux de créolité et créolisation), reprenant un motif qui comme l'indique R. Toumson est *« l'un des aspects les plus manifestes de l'idéologie post-coloniale contemporaine de la représentation identitaire »* (Toumson, 2002 : 121).

Bibliographie

- Balibar Etienne, Wallerstein Immanuel, 1988, *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte.
- Barthes Roland, 1978, *Leçon*, Paris, Le Seuil.
- Benoist Jean, 1996, "Métissage, syncrétisme, créolisation : métaphores et dérives" in *Etudes créoles*, vol. XIX, n°1.
- Bernabé Jean, 1977, « Recherches sur le créole spécifique. 1^{ère} partie : la désignation des parties du corps humain », *Espaces créoles*, n°2, pp.13-38.
- Bernabé Jean, 1983, *Fondal-natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*, t.1, Paris, L'Harmattan.
- Bernabé Jean, 1988-1989, « *Solibo Magnifique* ou le charme de l'oiseau-lyre », *Antilla*, n°11 spécial (décembre-janvier) « Les universitaires et les critiques répondent : Faut-il brûler Patrick Chamoiseau », p.37-41.
- Bernabé Jean, 2002, *Le bailleur d'étincelle*, Montréal, Ecriture.
- Chancé Dominique, 2000, *L'auteur en souffrance*, PUF, coll. Ecritures francophones.
- Confiant Raphaël, 1994, « Questions pratiques d'écriture créole » in *Ecrire « la parole la nuit »*. *La nouvelle littérature antillaise*, Paris, Gallimard, Folio Essais.
- Glissant Edouard, 1997, *Le discours antillais*, Paris, Gallimard.
- Hazaël-Massieux Marie-Christine, 1993, *Ecrire en créole. Oralité et écriture aux Antilles*, Paris, L'Harmattan.
- Kundera Milan, 1991, « Beau comme une rencontre multiple », *L'Infini*, n°34, pp.51-62.
- Ludwig Raphaël (éd.), 1994, *Ecrire la « parole la nuit »*. *La nouvelle littérature antillaise*, Paris, Gallimard, Folio Essais.
- Perret Delphine, 2001, *La créolité. Espace de création*, Petit-Bourg, Ibis Rouge.
- Toumson Robert, 2002, « Les archétypes du métissage », in Voisset G., Gontard M., *Ecritures caraïbes*, Plurial 10, Presses Universitaires de Rennes, pp.121-135.